



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

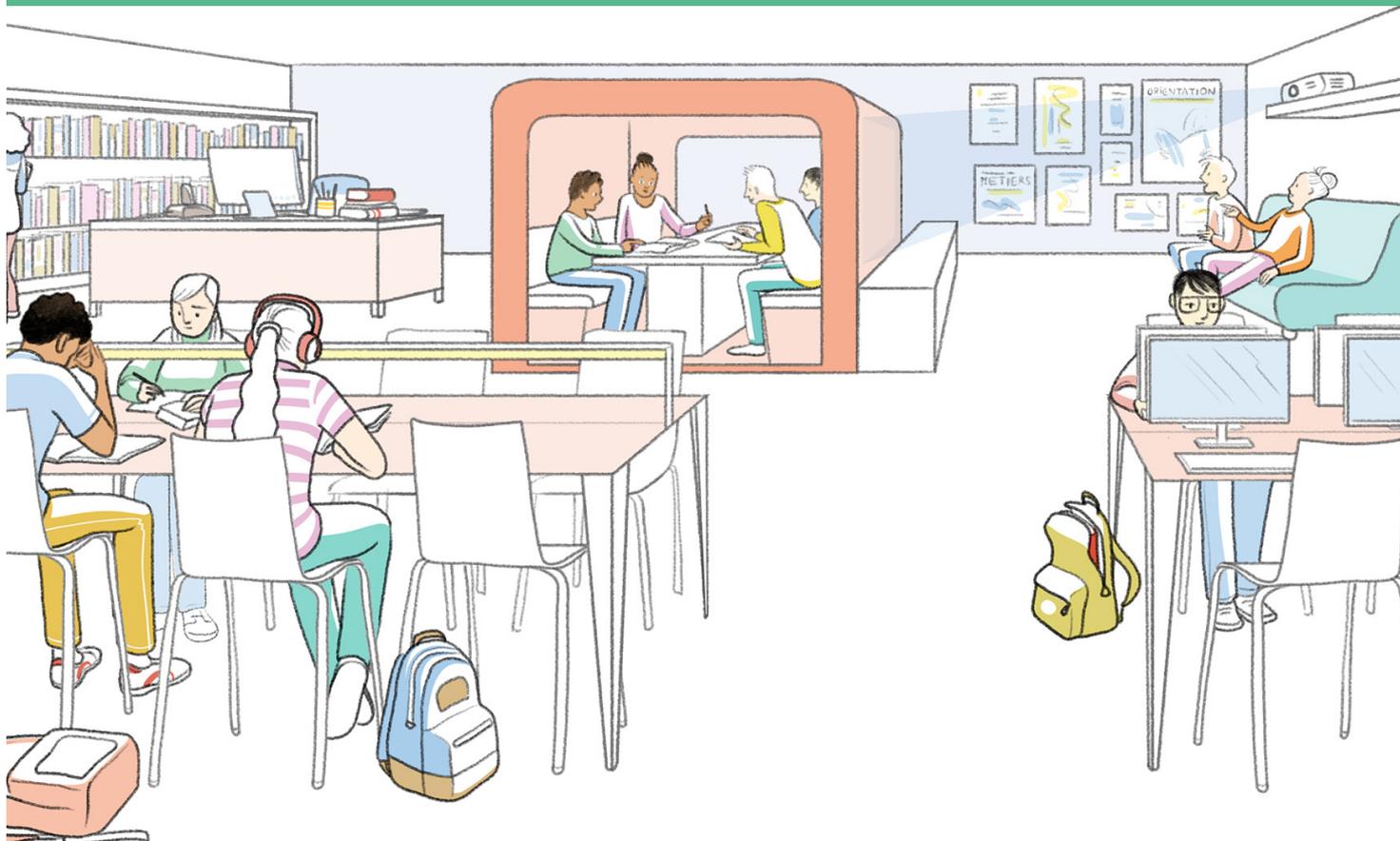
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION - CENTRES DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

Pour accompagner la pratique de la lecture, le développement du numérique et les évolutions pédagogiques, le centre de documentation et d'information (CDI) se mue en centre de connaissances et de culture. Il donne accès à la culture de l'information et des médias via de nombreux outils et ressources.

Cet espace de travail, d'échange et de socialisation contribue pleinement au projet éducatif de l'établissement. Il est un lieu où l'autonomie des élèves et l'approche collaborative sont encouragées, grâce à des modalités d'apprentissages variées.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



« Le numérique doit être déployé comme outil de travail, pour rendre plus autonomes les élèves et comme support de divertissement. »*

Au sein des établissements scolaires, les lieux favorisant le **bien-être**, l'**autonomie** et l'apprentissage par des méthodes de **pédagogie active** ont une incidence positive sur l'implication **des élèves** dans leur parcours éducatif.

Cet espace contribue à renforcer la pratique et le goût de la lecture. Il favorise le développement des connaissances et de l'esprit critique. Il familiarise les élèves aux règles de fonctionnement de l'univers des bibliothèques et atténue les inégalités d'accès au livre.

Les fonctions du centre de connaissances et de culture, axées autour de la **lecture**, de la **recherche documentaire**, de l'information sur l'orientation et de l'information scolaire et professionnelle, ont été complétées au fil des années pour intégrer d'autres usages et le **numérique**. Le centre de connaissances et de culture est un espace scolaire particulièrement **polyvalent** au sein des établissements.

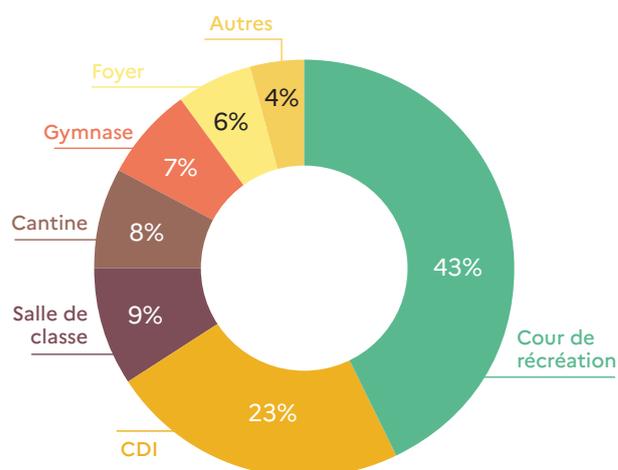
Il permet la découverte des cultures artistiques, scientifiques et techniques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il accueille des conférenciers ou des in-

tervenants extérieurs. Les élèves viennent acquérir des connaissances et des compétences de manière individuelle ou collective, ils y travaillent ou s'y détendent. L'aménagement de l'espace permet de répondre à ces différents usages.

Ce lieu est susceptible de représenter une passerelle vers son environnement proche. Cette ouverture sur l'extérieur peut s'incarner au travers de **partenariats** avec les médiathèques, les bibliothèques, les librairies, les associations culturelles, les services publics, les collectivités territoriales, les médias locaux ou le monde professionnel.

Question posée aux élèves

QUEL EST LE LIEU OÙ JE ME SENS LE MIEUX *



* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Lecture et recherche documentaire** : lecture des ouvrages appartenant au fond documentaire et accès à des documents variés concernant les activités scolaires, l'orientation professionnelle, ou encore des projets extrascolaires et personnels.
- **Travail** : travail individuel ou collectif, à proximité des sources d'information, pour des travaux scolaires, exposés ou projets extrascolaires. Cet espace peut éventuellement accueillir des activités d'aide personnalisée ou de tutorat.
- **Détente** : possibilité de s'asseoir de façon plus confortable, de lire une bande-dessinée, de dessiner ou encore de s'isoler grâce à des casques antibruit. Une pause dans cet espace procure à l'élève une coupure bienvenue dans sa journée scolaire.
- **Numérique** : faciliter le travail avec des outils numériques et des prises pour les équipements qu'ils soient fournis ou apportés par les élèves.
- **Prêt, catalogage** : usages liés à l'activité quotidienne du professeur documentaliste qui gère le lieu et le fond.
- **Magasinage** : stockage de fonds qui ne sont pas directement mis à disposition des élèves (ouvrages en attente de catalogage ou manuels scolaires mis à disposition au cours de l'année scolaire, ou encore pour d'autres documents.)

UN CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE INCLUSIF cela profite à tout le monde

Prévoir des espaces permettant à l'élève qui en a besoin de s'extraire temporairement du groupe et des stimuli extérieurs. Choisir du mobilier permettant des **postures corporelles diverses**.

La **lisibilité** de l'espace est capitale : la signalétique, le mobilier, le choix de contraste et l'aménagement doivent offrir des repères clairs. Il est impératif d'assurer une **circulation aisée**, pour tous les usagers et utilisateurs.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Orientation** : les élèves, voire les parents, peuvent faire appel au conseiller d'orientation qui assure des permanences au sein de l'établissement pour les informer et/ou les orienter dans leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.
- **Exposition** : lorsque les élèves, enseignants et autres personnels de l'établissement choisissent cet espace pour mettre en valeur des productions et œuvres des élèves ou des œuvres prêtées à l'établissement scolaire (E-LRO : espace-lieu de rencontre avec l'œuvre).
- **Media** : cet espace collaboratif faisant appel aux outils de prise de son et vidéo (micros, caméras, fond vert et matériel vidéo...) permet de mettre en place une éducation aux médias. Il peut être mobilisé dans le cadre de cours ou d'ateliers pour réaliser une émission de radio, un enregistrement de podcast, etc.
- **Socialisation** : rencontres et échanges informels entre élèves, équipe éducative.
- **Jeu** : grâce à la mise à disposition de jeux de société, de casse-têtes dans un espace spécifique pour que les élèves puissent se divertir dans une ambiance calme.
- **Ouverture sur l'extérieur** : en accueillant des intervenants extérieurs pour des événements hors des temps scolaires.

POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et faciliter le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent cet espace, prévoir un rangement accessible pour les malles PPMS.

Une possibilité d'occultation rapide des vitrages donnant sur les circulations est à prévoir.

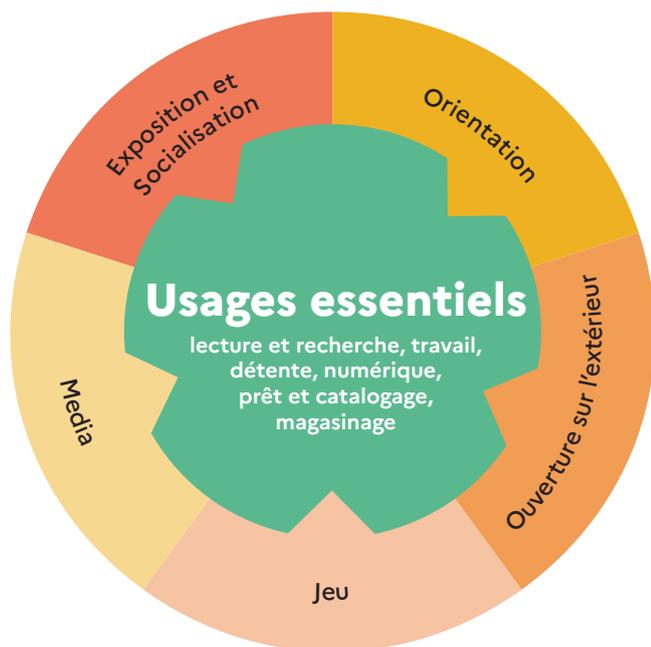
Maintenir les accès dégagés.

Privilégier le stockage des matériels peu utilisés dans des locaux adaptés.

L'ouverture de cet espace en dehors des temps scolaires pose la question de sa configuration (entrée directe limitant l'accès à cet espace, équipements incendie, plan particulier de mise en sûreté (PPMS), sanitaires...).

■ POINTS DE VIGILANCE

- L'**ambiance calme et studieuse** ne doit pas être gênée par les usages de **détente**, de **divertissement** ou le **travail de groupe**. Il est impératif de réfléchir à des dispositifs et aménagements permettant d'isoler phoniquement les activités de travail des activités de loisirs. Il est aussi possible de diviser le centre de connaissances et de culture en plusieurs pôles.
- **Valoriser l'espace livres** par rapport à l'attrait du numérique.
- La **confidentialité** des échanges avec le **conseiller d'orientation** doit être garantie.
- Prévoir des **accès distincts** pour le public non scolaire dans le cas de l'ouverture sur l'extérieur.
- Proposer suffisamment de **prises de courant** pour permettre également la recharge électrique des matériels personnels.



« Le travail en groupe est important, donc il nécessite un mobilier adapté, et surtout un lieu insonorisé pour ne pas gêner (les espaces vitrés permettent une insonorisation et une surveillance). » *

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

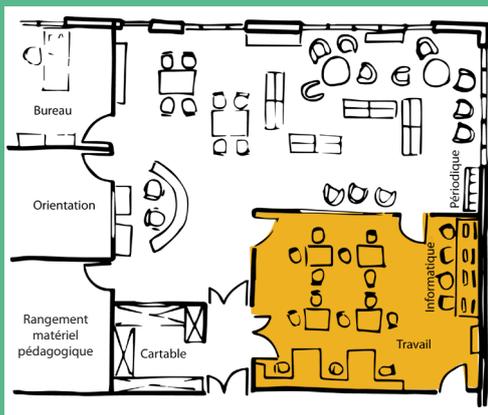
VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Lecture, recherche documentaire et travail Travail individuel et en petit groupe, lecture	Chaises de différentes hauteurs, postes de travail individuels et tables de travail (pour 2 à 6 personnes) en partie sur roulettes, paravents acoustiques, boîtes insonorisés	Ordinateurs portables/tablettes, prises électriques, vidéoprojecteur, imprimantes
Détente Dessin, lecture de loisir, écoute de musique, repos	Présentoirs, assises diverses (poufs, bancs confortables, canapés)	Casques audios, casques antibruit
Numérique Recherches en ligne, travail sur logiciels, consultation de contenu audiovisuel	Bureaux regroupés (alignés par exemple), chaises, banquettes	Tablettes, écrans, postes fixe d'ordinateur ou ordinateurs portables mis à disposition si nécessaire
Prêt et catalogage Tâches quotidiennes du professeur documentaliste, prêt/retour documents, accueil, informations	Bureau, chaise, rangements, rayonnages de stockage, panneaux d'affichage, présentoirs, chariots	Ordinateur, lecteur de codes-barres, logiciel de gestion des prêt, portiques en entrée de salle
Magasinage	Rayonnages de stockage, table de consultation	
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Entretien d'orientation Rencontre avec le conseiller d'orientation	Meubles de rangement, chaises de bureau, table individuelle, alcôve ou dispositif d'isolation visuel et phonique	Ordinateur connectable au dispositif activable Wi-Fi
Exposition et socialisation Support d'appropriation du centre de connaissances et de culture par les usagers et utilisateurs	Vitrines, présentoirs, assises confortables	Cimaises, éclairage adéquat
Média Initiation aux médias, création et diffusion de contenu	Chaises, tables, espace isolé phoniquement	Ordinateurs connectables au dispositif activable Wi-Fi, équipements photo et vidéo, microphones, fond vert
Jeu Jeux calmes pour offrir un espace ludo-éducatif	Tables de groupe (2 à 6 personnes), assises confortables, dispositif d'isolation phonique (paravent)	
Ouverture sur l'extérieur Mutualisation des ressources, accueil d'événements		

■ En allant plus loin



• Prévoir des espaces de **travail collaboratif** qui ne nuisent pas à l'ambiance studieuse et silencieuse via l'installation de **box vitrés insonorisés**. Faciles à surveiller, ils offrent des **conditions de travail agréables** pour les élèves.

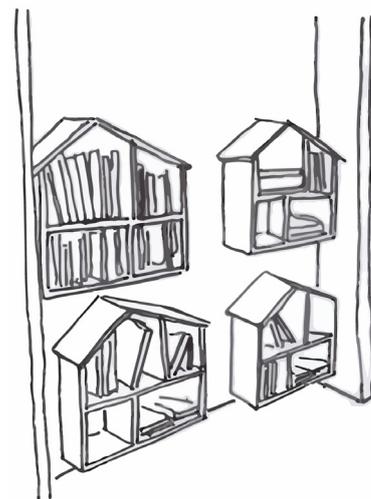
• Pour encourager le travail individuel ou collaboratif en **autonomie**, il est possible de concevoir un centre dont certains **espaces de travail et de création** sont **accessibles en dehors des horaires d'ouverture** de celui-ci et de la présence du professeur documentaliste : accès possible directement par l'extérieur, portes intérieures condamnables...



■ Avec simplicité

• Il est possible de proposer des **"boîtes à lire"** positionnées dans la cour, les couloirs ou le hall.

La thématique des ouvrages peut être adaptée à la localisation (livres scientifiques à proximité des salles de sciences par exemple...)

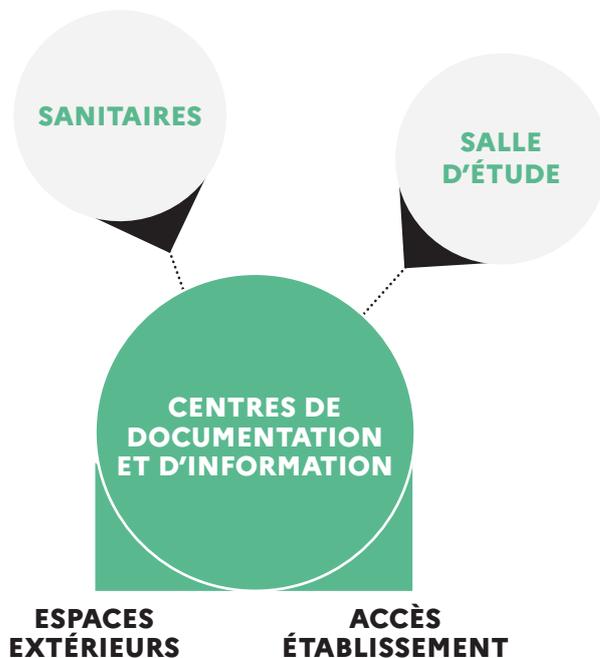
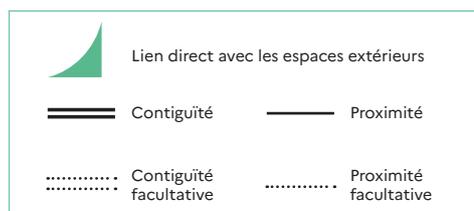


■ LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Un accès aisé depuis les **espaces extérieurs de récréation** permet aux élèves de s'y rendre pendant la pause méridienne, les récréations ou les heures de permanence.

La proximité avec la **salle d'étude** est souhaitable, ces deux locaux scolaires étant **complémentaires**.

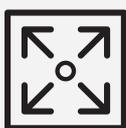
Si cet espace accueille des intervenants extérieurs et/ou des activités pour des publics non-scolaires, il doit être à proximité de **l'entrée/sortie de l'établissement scolaire**, voire disposer d'un accès indépendant.



Les sujets d'attention

LA CONTIGUÏTÉ AVEC LES COURS DE RÉCRÉATION (en particulier les aires d'activité physique) ne doit pas nuire à l'**ambiance calme et studieuse**.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



Le dimensionnement est lié au **projet pédagogique** et au contexte local.

Avec la dématérialisation des manuels et de la documentation, les espaces de stockages seront plus réduits et les espaces multimédias plus conséquents.

A minima, il peut accueillir une classe dans un espace de **50 m²**, et en sus, un espace de **50 m²** pour les rayonnages (pour 30 ouvrages par mètre linéaire de rayonnage et 180 documents par m²). Ainsi qu'un espace de **12 m²** pour le professeur documentaliste.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Eclairage naturel impératif. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Travailler la température de couleur, chaude dans les espaces dédiés à la lecture détente et froide dans les espaces de travail. L'exposition d'œuvres ou de travaux nécessite un éclairage artificiel dirigé, de type spots.
Acoustique	Les box et petites salles de travail doivent bénéficier d'un traitement acoustique renforcé. La réverbération acoustique doit être particulièrement étudiée et traitée.
Thermique / ventilation	L'aération et la ventilation assurent les conditions de renouvellement d'air. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été. L'aménagement des lieux (mobilier...) ne gêne pas le rayonnement de la chaleur des radiateurs.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant pour ne pas restreindre les usages : 2 prises de courant et une connexion filaire pour 15 m ² (notamment pour la recharge des téléphones et ordinateurs portables) à concentrer dans les espaces de travail. Réseau filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	2 prises de courant pour le ménage
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol peut contribuer au travail sur l'acoustique.

AVANT DE SE LANCER

- La conception et l'aménagement permettent-ils des usages diversifiés (lecture, travail individuel, collaboratif, détente, etc) ? Font-ils de ce lieu un espace modulable ?
- Cet espace permet-il d'accompagner le développement de l'autonomie des élèves ?
- Quelle place pour les outils et ressources numériques ?

[D'autres informations disponibles sur le site
https://batiscolaire.education.gouv.fr/](https://batiscolaire.education.gouv.fr/)